

## 1. IDENTIFICATION

**Identificateur de produit**

**Nom du produit** AM-0240  
DURAPRO PREMIUM VINYL DECKING ADHESIVE / DURAPRO ADHESIF POUR  
MEMBRANES DE VINYLE PREMIUM

**Autres moyens d'identification**

**Code(s) du produit** YAM0240-D  
**Code(s) de Produit Alternatif** AM0240-378, AM0240-950  
**Numéro UN ou numéro d'identification** 1133  
**Type de produit** Adhésif.

**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation**

**Utilisation recommandée** Pour une application industrielle seulement.  
**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

**Données du fournisseur de la fiche de sécurité****Adresse du fournisseur**

Dural  
550 Marshall Ave.  
Dorval, QC  
Canada  
H9P 1C9

**Téléphone de l'entreprise**

800-361-2340

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence**

**Numéros de téléphone d'urgence** Dural 800-361-2340 (Lun - Ven, 7:00 am - 4:30 pm EST/EDT)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

**Déclaration SIMDUT**


La classification est conforme au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Danger par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

## Éléments d'étiquetage

### Vue d'ensemble des procédures d'urgence

<b>Mot indicateur</b> Danger		
<b>Mentions de danger</b> Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Liquide et vapeurs très inflammables.		
		
<b>Aspect</b> Ambre	<b>État physique</b> Liquide	<b>Odeur</b> type hydrocarbure

### **Conseils de prudence**

#### **Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir au frais.

#### **Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Traitement spécifique (voir Section 4 sur cette étiquette).

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction.

#### **Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

#### **Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale selon le cas.

#### **HNOC (danger non classé autrement)**

UN LIQUIDE INFLAMMABLE ACCUMULANT LA STATIQUE PEUT DEVENIR ÉLECTROSTATIQUEMENT CHARGÉ, MÊME AVEC DE L'ÉQUIPEMENT MIS À LA MASSE ET MIS À LA TERRE. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée ou une explosion.

#### **Autres renseignements**

Toxicité aiguë inconnue

46.77 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Acétone	67-64-1	30 - 60	*
n-Hexane	110-54-3	10 - 30	*
Toluène	108-88-3	10 - 30	*
Neohexane	75-83-2	1 - 5	*
3-Méthylpentane	96-14-0	1 - 5	*
Isohexane	107-83-5	1 - 5	*
2,3-Diméthylbutane	79-29-8	1 - 5	*
Cyclohexane	110-82-7	0.1 - 1.0	*
Talc (sans fibre damiante)	14807-96-6	0.1 - 1.0	*
Colophane	8050-09-7	0.1 - 1.0	*
Xylènes	1330-20-7	0.1 - 1.0	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

##### Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

##### Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

##### Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

##### Ingestion

Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. Une consultation médicale immédiate est requise. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Danger d'aspiration par ingestion - peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Observer le risque d'aspiration en cas de vomissements. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires.

##### Symptômes et effets les plus importants

Difficulté à respirer. Peut entraîner une dépression du système nerveux central accompagnée de nausées, de maux de tête, de vertiges, de vomissements et d'une incoordination. Skin, eye, and respiratory tract irritation. Danger d'aspiration par ingestion - peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

##### Notes au médecin

Traiter en fonction des symptômes. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Les effets liés à l'exposition (inhalation, ingestion ou contact avec la peau) peuvent être retardés. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Observer le risque d'aspiration en cas de vomissements.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Agents extincteurs appropriés

Utilisez un agent extincteur approprié pour le type d'incendie à combattre, Pulvérisation d'eau, brouillard ou mousse antialcool

#### Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

#### Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones confinées (sous-sol, réservoirs, wagon-trémie, wagon-citerne, etc.). Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau. Le produit sec peut brûler. Des contenants étanches peuvent se rompre sous l'effet de la chaleur. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

#### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Composés halogénés

### Données sur les risques d'explosion

<b>Sensibilité au choc</b>	Aucun.
<b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>	Peut s'enflammer par friction, la chaleur, des étincelles ou des flammes. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lorsque du remplissage de contenants correctement mis à la terre. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions personnelles</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre.
---------------------------------	--

### Précautions relatives à l'environnement

<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Minimize the amount spilled and suppress resultant vapors. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Ramasser avec du sable, de la terre ou autre produit absorbant non combustible. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Empêcher les rejets dans l'environnement en accord avec les exigences réglementaires. L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
------------------------------	--

## **7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Manutention</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Inflammable. Pour une application industrielle seulement. Manipuler et ouvrir les contenants avec précaution. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs du produit chimique. NE PAS manipuler ou stocker près d'une flamme nue, de la chaleur ou d'autres sources d'ignition. Les équipements fixes, les récipients et les équipements de transfert doivent être mis à la terre pour éviter l'accumulation de charges statiques. NE PAS mettre sous pression, couper, chauffer ou souder les récipients. Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produits dangereux. Maintenir les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Protéger les récipients contre les dommages physiques. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Température de manipulation : Ambiante. Accumulateur statique : Ce matériau est un accumulateur statique. Un liquide est généralement considéré comme un accumulateur statique non conducteur si sa conductivité est inférieure à 100 pS/m (100x10E-12 Siemens par mètre) et est considéré comme un accumulateur statique semi-conducteur si sa conductivité est inférieure à 10 000 pS/m. Qu'un liquide soit non conducteur ou semi-conducteur, les précautions sont les mêmes. Un certain nombre de facteurs, par exemple la température du liquide, la présence de contaminants, les additifs antistatiques et la filtration, peuvent grandement influencer la conductivité d'un liquide.
--------------------	--

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

<b>Entreposage</b>	Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'ignition. Utiliser une ventilation antidéflagrante pour éviter l'accumulation de vapeur. Empêchez l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de liaison et de mise
--------------------	--

à la terre courantes. Conserver à température ambiante. Stocker conformément aux bonnes pratiques industrielles. Craint le gel.

**Produits incompatibles**

Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes. Peroxydes. Agents réducteurs forts. Ammoniac.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	AIHA - WEEL
Acétone 67-64-1	TWA: 250 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 2400 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m <sup>3</sup>	-
n-Hexane 110-54-3	TWA: 50 ppm Sk*	TWA: 500 ppm TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 180 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 500 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 1000 ppm (vacated) STEL: 3600 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 1100 ppm TWA: 50 ppm TWA: 180 mg/m <sup>3</sup>	-
Toluène 108-88-3	TWA: 20 ppm Ototoxicant - potential to cause hearing disorders	TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 375 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 560 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 300 ppm	IDLH: 500 ppm TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m <sup>3</sup>	-
Neohexane 75-83-2	TWA: 500 ppm STEL: 1000 ppm	(vacated) TWA: 500 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 1000 ppm (vacated) STEL: 3600 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 510 ppm Ceiling: 1800 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 ppm TWA: 350 mg/m <sup>3</sup>	-
3-Méthylpentane 96-14-0	TWA: 500 ppm STEL: 1000 ppm	(vacated) TWA: 500 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 1000 ppm (vacated) STEL: 3600 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 510 ppm Ceiling: 1800 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 ppm TWA: 350 mg/m <sup>3</sup>	-
Isohexane 107-83-5	TWA: 500 ppm STEL: 1000 ppm	(vacated) TWA: 500 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 1000 ppm (vacated) STEL: 3600 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 510 ppm Ceiling: 1800 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 ppm TWA: 350 mg/m <sup>3</sup>	-
2,3-Diméthylbutane 79-29-8	TWA: 500 ppm STEL: 1000 ppm	(vacated) TWA: 500 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 1000 ppm (vacated) STEL: 3600 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 510 ppm Ceiling: 1800 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 ppm TWA: 350 mg/m <sup>3</sup>	-
Cyclohexane 110-82-7	TWA: 100 ppm	TWA: 300 ppm TWA: 1050 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 300 ppm (vacated) TWA: 1050 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 1300 ppm TWA: 300 ppm TWA: 1050 mg/m <sup>3</sup>	-
Talc (sans fibre damiante) 14807-96-6	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter	TWA: 20 mppcf (vacated) TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 1000 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	-
Colophane 8050-09-7	TWA: 0.001 mg/m <sup>3</sup> total resin acids inhalable particulate matter dermal sensitizer; respiratory sensitizer	(vacated) TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	-
Xylènes 1330-20-7	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m <sup>3</sup>	-	-

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures techniques**

Douches. Douches oculaires. Systèmes de ventilation. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres procédés d'ingénierie pour maintenir les

niveaux dans l'air en-dessous des limites d'exposition recommandées. Les équipements électriques et mécaniques doivent être antidéflagrants. Des moniteurs d'eau d'incendie et des systèmes de déluge sont recommandés.

### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Mesures d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	type hydrocarbure
<b>Aspect</b>	Ambre	<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée disponible
<b>Couleur</b>	Ambre		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	>= 56 °C / 132 °F	(sur la base des composants)
<b>Point d'éclair</b>	>= -18 °C / >= 64.4 °F	(sur la base des composants)
<b>Taux d'évaporation</b>	< 8.1 (butyl acetate = 1)	(sur la base des composants)
<b>Inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		(sur la base des composants)
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	14.3% (V)	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	1% (V)	
<b>Pression de vapeur</b>	< 185 mmHg	(sur la base des composants)
<b>Densité de vapeur relative</b>	< 3 @ 20-25°C (68-77°F) (air = 1)	(sur la base des composants)
<b>Densité relative</b>	0.83	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Légèrement soluble	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	> 252 °C / 485 °F	(sur la base des composants)
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité dynamique</b>	1600 - 1700 cps	@ 25 °C
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible	

### **Autres renseignements**

**Point de ramollissement Solides** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange  
21.5 - 22.5 %

## **10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### Réactivité

Aucun dans des conditions normales de traitement

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Risques de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

### Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir loin des enfants.

### Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes. Peroxydes. Agents réducteurs forts. Ammoniac.

### Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone. Chlore. Chlorure d'hydrogène.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### **Inhalation**

Nocif par inhalation. Les symptômes d'une surexposition comprennent des vertiges, des maux de tête, de la fatigue, des nausées, une perte de conscience et un arrêt respiratoire. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou mortelle. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

#### **Contact avec les yeux**

Un contact avec les yeux peut causer une irritation.

#### **Contact avec la peau**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

#### **Ingestion**

Pas une voie d'exposition prévue. Ne pas goûter ou ingérer. Peut être nocif en cas d'ingestion. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Peut causer une irritation.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acétone 67-64-1	= 5800 mg/kg ( Rat )	> 15700 mg/kg ( Rabbit )	= 50100 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 8 h
n-Hexane 110-54-3	= 25 g/kg ( Rat ) = 15000 mg/kg ( Rat )	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	= 48000 ppm ( Rat ) 4 h
Toluène 108-88-3	= 2600 mg/kg ( Rat )	= 12000 mg/kg ( Rabbit )	= 12.5 mg/L ( Rat ) 4 h
Neohexane 75-83-2	= 15000 mg/kg ( Rat )	> 5 mL/kg ( Rabbit )	-
3-Méthylpentane 96-14-0	= 15000 mg/kg ( Rat )	-	-
Isohexane 107-83-5	= 15000 mg/kg ( Rat )	-	-
2,3-Diméthylbutane 79-29-8	= 15000 mg/kg ( Rat )	> 5 mL/kg ( Rabbit )	= 259354 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Cyclohexane 110-82-7	= 12705 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 32880 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Talc (sans fibre damiante) 14807-96-6	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	-
Colophane 8050-09-7	= 7600 mg/kg ( Rat )	> 2500 mg/kg ( Rabbit )	= 1.5 mg/L ( Rat ) 4 h
Xylènes 1330-20-7	= 3500 mg/kg ( Rat ) = 4820 mg/kg ( Rat )	> 4350 mg/kg ( Rabbit ) > 2000 mg/kg ( Rabbit )	= 29.08 mg/L ( Rat ) 4 h > 5.04 mg/L ( Rat ) 4 h

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

#### **Symptômes**

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

## Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Sensibilisation</b>	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.
<b>Effets mutagènes</b>	Peut induire des anomalies génétiques.
<b>Cancérogénicité</b>	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Toluène 108-88-3	-	Group 3	-	-
Talc (sans fibre damiante) 14807-96-6	-	Group 2B Group 3	-	X
Xylènes 1330-20-7	-	Group 3	-	-

**Toxicité pour la reproduction** Le produit est ou contient une substance chimique connue pour, ou suspectée de présenter un risque pour la reproduction. Peut altérer la fertilité. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

**STOT - exposition unique** Organes cibles. Appareil respiratoire. Système nerveux central.

**STOT - exposition répétée** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Risque d'aspiration** Risque de lésions graves aux poumons (par aspiration). Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	6,207.40
ETAmél (cutané)	7,154.30
ETAmél (inhalation-gaz)	99,999.00
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	37.30
ETAmél (inhalation-vapeur)	203.80

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

1E-05 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Acétone - 67-64-1	Non applicable	LC50: 4.74 - 6.33mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 6210 - 8120mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =8300mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	EC50: 10294 - 17704mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 12600 - 12700mg/L (48h, Daphnia magna)
n-Hexane - 110-54-3	Non applicable	LC50: 2.1 - 2.98mg/L (96h, Pimephales promelas)	Non applicable
Toluène - 108-88-3	EC50: >433mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =12.5mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 15.22 - 19.05mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =12.6mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 5.89 - 7.81mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 14.1 - 17.16mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =5.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 11.0 - 15.0mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =54mg/L (96h, Oryzias latipes) LC50: =28.2mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: 50.87 - 70.34mg/L (96h, Poecilia reticulata)	EC50: 5.46 - 9.83mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =11.5mg/L (48h, Daphnia magna)
Cyclohexane - 110-82-7	EC50: >500mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: 3.96 - 5.18mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 23.03 - 42.07mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 24.99 - 44.69mg/L (96h,	Non applicable



		Lepomis macrochirus) LC50: 48.87 - 68.76mg/L (96h, Poecilia reticulata)	
Talc (sans fibre damiante) - 14807-96-6	Non applicable	LC50: >100g/L (96h, Brachydanio rerio)	Non applicable
Colophane - 8050-09-7	EC50: =400mg/L (72h, Desmodemus subspicatus)	Non applicable	EC50: 3.8 - 5.4mg/L (48h, Daphnia magna)
Xylènes - 1330-20-7	EC50: =11mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =13.4mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 2.661 - 4.093mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 13.5 - 17.3mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 13.1 - 16.5mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =19mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 7.711 - 9.591mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 23.53 - 29.97mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =780mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: >780mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: 30.26 - 40.75mg/L (96h, Poecilia reticulata)	EC50: =3.82mg/L (48h, water flea) LC50: =0.6mg/L (48h, Gammarus lacustris)

#### **Persistence et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

#### **Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Acétone 67-64-1	-0.24
n-Hexane 110-54-3	4
Toluène 108-88-3	3.93
Neohexane 75-83-2	3.8
Cyclohexane 110-82-7	3.93
Colophane 8050-09-7	7.7
Xylènes 1330-20-7	3.15

#### **Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible

### **13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

#### **Méthodes d'élimination**

##### **Méthodes d'élimination**

Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

##### **Emballages contaminés**

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère de classement	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Acétone 67-64-1	-	Included in waste stream: F039	-	ignitable waste
Toluène 108-88-3	U220	Included in waste streams: F005, F024, F025, F039, K015, K036, K037, K149, K151	-	-

Cyclohexane 110-82-7	-	-	-	ignitable waste
Xylènes 1330-20-7	-	Included in waste stream: F039	-	ignitable waste, toxic waste

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>DOT</b>	Réglementé
<b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>	1133
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Adhésifs, (Acetone, hexane, toluene)
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Transport Label</b>	



**IATA** Règlementé

**IMDG** Règlementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

<b>TSCA 8(b)</b>	Est conforme à (aux)
<b>DSL</b>	Est conforme à (aux)

### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
n-Hexane - 110-54-3	10 - 30	1.0
Toluène - 108-88-3	10 - 30	1.0
Cyclohexane - 110-82-7	0.1 - 1.0	1.0
Xylènes - 1330-20-7	0.1 - 1.0	1.0
Zinc (oxyde de) - 1314-13-2	< 0.1%	1.0
Benzène - 71-43-2	< 0.1%	0.1
Éthylbenzène - 100-41-4	< 0.1%	0.1
Aldéhyde formique - 50-00-0	< 0.1%	0.1
Cadmium - 7440-43-9	< 0.1%	0.1
2-Chloro-1,3-butadiène - 126-99-8	< 0.1%	0.1
Cadmium oxide (CdO) - 1306-19-0	< 0.1%	0.1

#### **SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Oui
<b>Risque d'incendie</b>	Oui
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non

Danger de réaction

Non

**États-Unis - CAA (Loi sur la qualité de l'air) - 1990 Polluants atmosphériques dangereux**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom chimique	% en poids	Données du HAPS
n-Hexane 110-54-3	10 - 30	Present
Toluène 108-88-3	10 - 30	Present
Xylènes 1330-20-7	0.1 - 1.0	Present
Benzène 71-43-2	< 0.1%	Present
Éthylbenzène 100-41-4	< 0.1%	Present
Aldéhyde formique 50-00-0	< 0.1%	Present
Lead oxide (PbO) 1317-36-8	< 0.1%	Present
Plomb 7439-92-1	< 0.1%	Present
2-Chloro-1,3-butadiène 126-99-8	< 0.1%	Present
Cadmium oxide (CdO) 1306-19-0	< 0.1%	Present

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Voir les renseignements fournis par le fabricant

**CERCLA**

Voir les renseignements fournis par le fabricant

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

ATTENTION : ce produit peut vous exposer à une ou plusieurs substances reconnues par l'état de Californie comme carcinogène, ou pouvant provoquer des anomalies congénitales et autres troubles reproductifs. Pour plus d'information, visiter le site [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov). La liste des substances de la Proposition 65 présente(s) en quantité supérieure ou égale à 0.1% en masse se trouve en section 3 de la SDS. Si besoin, contacter notre service règlementaire.

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**NFPA**  
**HMIS**

Risques pour la santé 3  
Risques pour la santé 3\*  
Inflammabilité 3  
Inflammabilité 3

Instabilité 0  
Dangers physiques 0

Dangers particuliers -  
Précautions  
personnelles X

**Préparée par**

Vérifié par le Département de contrôle de qualité

**Date de révision**

16-août-2024

**Note de révision**

Aucun renseignement disponible

**Avis de non-responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**